

ABAFIM



SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes
Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955
délivrée le 28/03/2019 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE
16 Avenue de la Marne - 65 000 TARBES - FRANCE
Garantie Financière (110 000€): QBE Insurance (Europe) LIMITED

Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX

représentée par l'agent commercial indépendant

Mme Sandrine Carrere Tél.: 07.60,92.10.01 Inscrit au RCS de Tarbes Siret: 804 813 616 Inscription au registre des Mandats N° 25319

MANDAT SIMPLE DE VENTE

SANS EXCLUSIVITE (avec faculté de rétractation)

Je /nous soussigné(s),	
Noms : Perigueux/Bony Prénoms, Date et lieux de naissance : 29109/43	: Trangal
Date et lieux de naissance : 29/09/43	à Caen

Marié / Célibataire (Veuve) Séparé / Divorcé / Pacsé. Régime matrimonial :
Professions : Le La Lu Demeurant : 2 ch du Gay 3 2730 Ulucard Ou Alros
Téléphone : 0 5 6 2 6 4 8 0 3 2 Adresse mail : Francia : Progresse Demeurant : 2 ch du Gay 3 2730 Ulucard Ou Alros
N° de Carte Nationale Identité - passeport :
Agissant conjointement et solidairement en QUALITE DE SEULS PROPRIETAIRES pour son/leur
propre compte, intervenant aux présentes sous la dénomination « LE MANDANT », vous mandatons par la présente
afin de rechercher un acquéreur et faire toutes les démarches en vue de vendre les biens et droits ci-dessous désignés, nous
engageant à produire toutes justifications de propriété : (section et N° de parcelle codastrale, N° de lot copropriété, et superficie fort.
46 de la loi du 10.07.1965) ne sont pas applicables aux caues, garages, emplacements de stationnement ni aux lots ou fractions de lots d'une superficie
inférieure à 8 m².)

Nailon onture 2 ch du bay 32730 Villeantal nu H1505 Pacelles no 000 AB 103/223/224 - B 494/1064/61/72/227 Dont nous sommes devenus propriétaires par acte chez Maître 1044/43/445/484/69/490/4/68

Séquestre :

La loi solidarité et renouvellement urbains du 13.12.2000 règlemente le versement visé ci-dessous (articles L. 271-1 et L. 271-2 du CCH).

En vue de garantir la bonne exécution des présentes et de leur suite, les fonds ou valeurs qu'il est usage de faire verser par l'acquéreur, seront détenus par le notaire, Maître

Clause particulière :

Signature client:

Prix: Le prix demandé par le mandant, vendeur des biens et droits ci-avant désignés, est sauf accord ultérieur, payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, tant à l'aide de prêts que de fonds propres de l'acquéreur, de (Chiffres): 42200 €, (Lettres): Carlo Carlo Volt Leux nelle Eulos euros. Dont le Prix net propriétaire(s): 380000 €

Honoraires : nos honoraires fixés à 6 000 € TTC forfaitaires, seront à la charge du vendeur, exigibles et payés comptant par le vendeur le jour où l'opération sera effectivement conclue et constatée dans un acte écrit, signé par les deux parties, conformément à l'article 74 du décret N072-678 du 20 juillet 1972, constatant l'accord du vendeur et de l'acquéreur, quel que soit le mode de financement (fonds propres acquéreur, prêt bancaire, prêt vendeur, rachat de parts.). Les Honoraires d'Agence (TVA incluse) seront de (chiffres) : 6 000 €, (lettres) : six mille euros.

Plus-Values et T.V.A.: les parties reconnaissent avoir été informées des dispositions fiscales concernant les plus-values et déclarent agir en toute connaissance de cause. Si la vente est assujettie à la T.V.A., le prix ce dessus stipulé s'entend T.V.A. incluse.

AUCUN HONORAIRE NE SERA DU AU CAS OU LE MANDANT VENDRAIT SANS AUCUNE INTERVENTION DE LA PART DU MANDATAIRE.

ABAFIM

Tél.: 05.62.34.54.54 Fax: 05.62.34.66.60 Site web: www.abafim.fr e-mail: contact@abafim.com

Obbigations du MANDANT!

-Penalant toute la durée du mandat, le MANDANT s'engage à mitifier la vente à tout acquéreur qui lui sera présenté par LE MANDATAIRE, en acceptant les conditions, prix et charges précisés par ce mandat et à libérer les lieux pour le jour de l'octe authentique.

- Le MANDANT s'insterdit expressément pendant toute la durée du mandat et les 24 mois fermes qui suivent, de vendre directement, indirectement, les biens et avant désignés, sans le concours du MANDATAIRE, y comprès avec un autre intermédiaire, à un acquéreur qui lui sorrait été présenté par le MANDATAIRE,

- Le MANDANT s'instancit au MANDATAIRE, en lui notificant par lettre recommandée avec accusé de réception, que les biens ne lui out pas été présenté par le MANDATAIRE, les noms, présons et adresses de l'acquéreur, le notaire charge d'authentifier la vente, et de l'agence éventuellement intervenue ainsi que le prix de vente final.

Cette notification mettra fin au mandat de vente et évitera au mandataire d'engager la vente avec un autre acquéreur, et épagnera au MANDATAIRE, pour suiter de vente des conséreur, et épagnera au MANDATAIRE, en lui notification mettra fin au mandat de vente et évitera au mandataire d'engager la vente avec un autre acquéreur et/ou l'agence. Le MANDATAIRE dans sa mission

- Le MANDANT présente les biens à vendre demande du mondataire, toute justification de propriété, toutes plèces, actes, certificats indessères au dessère. Dans le cas de pluralité de propriétaires, le produire à la première demande du mondataire, toute justification de propriété, loutes plèces, actes, certificats indessessères au dessère. Dans le cas de pluralité de propriétaires, le produire à la première demande du mondataire, toute justification de propriété, loutes plèces, actes, certificats nécessères au dessère. Dans le cas de pluralité de propriétaires, le produire à la première demande du mondataire, toute le la propriété, loutes plèces actes, certificats indessessères au dessère. Dans le cas de pluralité de propriétaires, le u Obligations du MANDANT : d'exposition au plants (dause concernant tous les immeubles bâtis à usage d'habitation construits avent le ce jameier 1949) : [] à l'amiante (immeubles bâtis dont le permis de construire set amérieur au on jaillet 1997) ; [] état parasitaire; [] à l'installation de gas; [] à l'installation électrique; et, obligatoire depuis le cu jaméier 2010 : [] au système d'assaintssement (pour tout immeuble d'habitation non on junter 1997); [] can parassaure, [] a functionance egas; [] a functionance excitages; et despends as un junter 2000; [] an system of assume that in the parassaure of the p * à demander au nomme de l'art, que attestation mentionnaire se meires de la partie privative des mens dispression de l'art, 40 i no le 1945, de came d'au syndic, en son nom et à les frais, communication et copie des documents devant être fournis à l'acquireur, notamment le règlement de copropriété, le camet d'entretien de l'immeuble, le diagnostics amiante, plomb, et termites concernant les parties communes et l'état privas par l'article 241-2 du CCH ainsi que le nombre de lots de la copropriété; le montant moyen annuel de la quote-part, à la charge du vendeur, le montant du budget prévisionnel correspondant aux dépenses courantes du let, les procédures en cours. Cette autorisation ne concerne que les documents que le vendeur copropriétaire n'aurait pas déjà fournis au MANDATAIRE. Ce dossier devra être annexé à l'engagement des parties. Les frais résultant de toutes ces obligations sont à lo charge du MANDANT et les documents y afférents sont la propriété du mandant, et lui seront restitués en fin de mission sont convention contraire des parties. Durée du Mandat : La present mandat est consenti SANS EXCLUSIVITE à compter de ce jour pour une durée de vingt quatre mois (24). Il ne pourra être dénoncé pendant les trois premiers mois. Passé un délai de trois mois à compter de sa signature, ce mandat peut être dénoncé à tout moment per chacume des parties, à charge pour celle qui entend y mettre fin d'en aviser l'autre partie quiron jours au moins à l'avance per lettre recommandée avec demande d'avis de réception (Art. 78 du décret du au pullet 1972). Postroire:

Le MANDANT donne tous poundrs au MANDATAIRE, pour mener à bien sa mission, notamment :

Réclamer toutes les pièces utiles auprès de toutes personnes privées ou publiques, notamment le certificat d'urbanisme, les taxes d'imposition, les titres de propriétés, etc.

Réclamer toutes les pièces utiles auprès de toutes personnes privées ou publiques, notamment le certificat d'urbanisme, les taxes d'imposition, les titres de propriétés, etc.

Réclamer toutes les pièces utiles auprès de toutes personnes privées ou publiques, notamment le certificat d'urbanisme, les taxes d'imposition, les titres de propriétés, etc.

Réclamer toutes les pièces utiles auprès de toutes personnes privées ou publiques, notamment le souver au MANDATAIRE le moyen de visiter pendant le cours du présent mandat.

Etablir (ou s'adjointes ou substituer tout professionnel au choix du MANDATAIRE pour l'application des présentes) au nom du MANDANT, tous actes soits géng privé (comprents en particulier) éventuellement assortis d'une demande de peit, sux clauses et conditions nécessaires à l'accomplissement des présentes et recueillir la signature de l'acquêreur.

Négocier, s'il y a lieu, avec tout titulaire d'un droit de présemption, le présenteurs autres autres de l'acquêreur.

Négocier, s'il y a lieu, avec tout titulaire d'un droit de présenteurs prix nets propriétaire et uniferieur au prix convens aux le mandat.

Paire gratuitement toute publicité sur tous supports à su commanne : petites aumonces, vitrine : affiche format A4, fichiers informatiques librement accessibles (internet), également diffuser sur tous les situs internet de son réseau en fonction des particularisés du bian ; conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux librerés du né janvier 1978, le MANDANT a droit d'accès et de recffication sur les données le concernant. Publier toute photographic et usué vidéo (même par drone), étant entendu que le MANDANTAIRE jugera utile. d'accès et de rectification sur les données le concernant. Publier toute photographie et toute vidéo (même par drone), étant entendu que le MANDAYT est seul propriétaire du droit à l'image de son bien

Appose un parseus « A vendro » (pour les biens dont le prix sur le mandat est au prix de l'estimation) et « Vendu par », il Tendroit que le MANDAYTAIRE (papera utile.

Communiquer le dossier à tout confrère professionand de son choix et autoriser la délégation de mandat. Le fébliqué engagera sa responsabilité à l'égat du mandant.

S'adjoindre ou spitaliture tout professionand de son choix pour l'accomplissement des présentes.

Satisfaire, «Il y a lieu à la déclaration d'intention d'alième, edigée par la loi. En cas d'exercice du droit de présențuior, negociar avec l'organisme précempteur, bénéficiaire de ce droit à la condition d'averir le MANDANT, étant entendou que le MANDANTAIRE du droit d'accepte ou ordense le prix proposé por le présempteur, è ce prix ce inférieur au prix demandé

Le hien ne poursa faire l'objet d'une campages publicitaire qu'it composé personnelles afin de manterial de DPK, le nombre de lots de la copropiéée, le montant du budget prévisionnel prur le let, les procedentes en cours, le rout à la charge du MANDANTAIRE d'example de mandant.

Le MANDANT accepte que le MANDANTAIRE éteolte et utilise ess données personnelles a des fiers concernés (notaires, diagnosisqueurs, SPAN)....) dans le caire d'une veute. Ces données seront supprimées sa més après le fin de la mission.

Art. Lagé – du code de la consonnation (modifié par la 10 n° 2004-3-94 de ut price) y a 1-2 primissionnel prestataire de services informe le consonnatione par évrit, par lettre nominative ou courrier électronique déclais, su plus útil trois mois et au plus tand un mois avera le terme de la pient du code de la consonnation (notaire le réclaration en lui à pas été admossis conformation à des termes des la direction de la daire de reconduction, de la possibilité de se pas incunité en la daire de reconduction de la cousse de reco Faculté de rétractation du MANDANT:

le Mandant a la faculté de retractation du MANDANT dons le délai de QUATORZE JOURS à compter de la date de signature des présentes.

S. le MANDANT entend utiliser cente faculté, il utilisera le formulaire ci-desseux ou procédera à toute autre déclaration dénaite d'ambiguité, exprimant su voiunté de se rétracter et l'adressera en recommandé avec demande d'avis de réception au MANDATAIRE désigné, dans un délai de QUATORZE JOURS, qui commence à courir le paur de la signature des présentes, étant précisé que le jour à départ trest pas compté, le décompte de ce délai commence le lendemain à o beaux et expire le taje jour à minuit.

L'exercice de la faculté de rétractation par le MANDANT ne donners bes à aucune indemnité, in finés. Les prestations devant être exécutées par le MANDANTAIRE, dans le cadre des présentes, et nétamment la diffusion d'amonteur portant sur l'offre de vente des blens, ne devratent débuter qu'à l'expiration de ce délai de rétractation.

Si le MANDANT demande que l'exécution de Manda débute avant l'expiration de délai de rétractation immédiate du mandat ne le prive pas de su faculté de rétractation prochait de la délai de rétractation immédiate du mandat ne le prive pas de su faculté de rétractation prochait de la délai de rétractation immédiate du mandat ne le prive pas de su faculté de rétractation prochait de la délai de la délai de rétractation prochait de la délai de la destant de la mandat d pendant le délai de 14 tours tant que l'Agence n'a pas plainement exécuté sa mission. Jouissance : L'entrée en jouissance aura lieu lors de la réalisation de la vente par acte authentique, le mandant déclarant que les biens à vendre seront à ce moment, libres de toute location, occupation ou réquisition. Le MANDATAIRE s'engage à : informer le MANDANT sur tous les éléments nouveaux (législatifs, prix, situation économique, ...). - réaliser toutes les démarches pour vendre ce bien sur son réseau, notamment le site internet www.absfim.fr. mettre à la disposition du MANDANT un espace dédié sur le site www.abafim.fr avec un accès en temps réel des actions entreprises par le MANDATAIRE.
 rendre compte du résultat des visites effectuées et des actions entreprises ainsi que des résultats de ces actions au MANDANT, notamment par email.
 organiser un rendez-vous physique ou téléphonique tous les trois mois pour faire le point sur le déroulement de su mission. Effectuer une sélection préalable des candidats acquéreurs : cette sélection permettant d'éluder les curieux et autres personnes non solvables ou mal intentionnées. informer le MANDANT de l'accomplissement du mandat par tout écrit remis contre récépissé ou émargement ou LRAR ... dans les huit jours de l'opération, en joignant le cas échéant une copie de la quittance ou du reçu délivré, ce, conformément à l'art.77 du décret N°72-678 du 20 juillet 1972.
 Le MANDANT reconnaît expressément avoir pris connaissance préalablement à la signature des présentes, de l'intégralité des services définis au présent mandat, conformément aux articles L 111-1 et suivants du Code de la consommation et avoir reçu un exemplaire du présent mandat et des conditions au recto. A Villecontal Mr +1105 le 10/06/2022 20 Lignes: Mots: Chiffings: LE MANDATAIRE (Agence) LE MANDANT (Propriétaire (s) Conjoint non propriétaire Rayés nuls «Mahdat accepté» « Nom + prénom · Bon pour mandat » Bon pour autorisation de vendre eria Papillos a se de la consoumation articles, Lear-25 à 1.423-26)

Papillos a se de la consoumation articles, Lear-25 à 1.423-26)

Papillos a se de la consoumation articles, Lear-25 à 1.423-26)

Papillos a se de la consoumation articles, Lear-25 à 1.423-26)

Papillos a se de la consoumation articles, Lear-25 à 1.423-26)

Papillos a se de la consoumation articles, Lear-25 à 1.423-26)

Papillos a se de la consoumation articles, Lear-25 à 1.423-26)

Papillos a se de la consoumation articles, Lear-25 à 1.423-26)

Papillos a se de la consoumation articles, Lear-25 à 1.423-26)

Papillos a se de la consoumation articles, Lear-25 à 1.423-26)

Papillos a se de la consoumation articles, Lear-25 à 1.423-26)

Papillos a se de la consoumation articles, Lear-25 à 1.423-26) stavant. Signature(s) du (des) mandant(s): le soussigné(e), déclare annuler le mandat de vente ei après : N° de mandat :-Nature du bien

Date:.

Date de signature du mandat de vente : Nom et prénom du (des) mandant(s) : Adresse du client :